

# ÉCHOS

n°178

## *du pays*

Bulletin d'informations de Haimps

Avril 2023



**Non à la fermeture d'une classe**



p.10

**Les 45 ans des Echos**



p.12

**Devenir Haimpsois**



p.20



### Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en avril, mai, juin 2007 doivent se faire recenser le mois de leur naissance pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté.

Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.



### Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h00 - 17h00

Mercredi : 16h - 18h30



### Déchets

Collecte des ordures ménagères : tous les mercredis matin à partir de 5h

Collecte tri sélectif : tous les lundis matin à partir de 5h.

Distribution des sacs jaunes : ils sont disponibles à la mairie toute l'année.



### horaires de la mairie

La mairie est ouverte :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00.



### Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entraînera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



### Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figurent quand même dans notre journal au fil des pages.

La photo de ce numéro est proposée par Pascal CANTET. Le thème pour le prochain numéro est « L'agriculture d'aujourd'hui ».



### Mairie de Haimps

1 Place du 11 novembre 1918 17160 Haimps

Tél. : 05 46 58 57 88

Courriel : [mairie@haimps.fr](mailto:mairie@haimps.fr) • [www.haimps.fr](http://www.haimps.fr)

**Directeur de la publication :** Thierry Goujeaud, Maire /

**Réalisation :** Commission communication / **Impression :** SEDI Equipement

**Tirage :** 215 exemplaires / **Dépôt légal :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2023

**Ont participé à ce numéro :** Odile Fouchet, Géraldine Marchal, Paul ROUGER

Jennifer Gabeaud, Sylvia Benoist, Carole Toulotte, Philippe Barbeau,

Anne-Caroline Muller / **Photo de couverture :** Pascal CANTET

# SOMMAIRE

Avril 2023

## 2 INFOS PRATIQUES

## 3 EDITO

## 4 ACTUS

- Cérémonie des vœux
- Marché de Haimps
- Y-en-a-marre !
- Visite du parc éolien
- Boussac nous invite
- Route de la gare
- Arrivée d'une nouvelle sous-préfète
- Réunion des maires du canton de Matha
- Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires
- On échappe à une fermeture de classe
- Brèves

## 12 DOSSIER

- Les 45 ans des Échos du pays

## 17 VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps

## 19 VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

- Cérémonie des vœux
- Opération « un arbre pour la planète, un verger pour demain »

## 20 PAGES LIAISON

- Devenir Haimpsois
- Quelle vie de chien
- Les randonneurs du pays de Matha
- Respectons le voisinage
- Jardins à vendre
- Phil'o

## 24 CULTURE-LOISIRS

- Bibliothèque
- Invitation à la lecture
- Vie associative

## 31 RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 13 décembre 2022
- Réunion du 16 janvier 2023
- Réunion du 20 février 2023

## 39 HISTOIRE DE MON VILLAGE

## 40 LE DESSIN DE PHILIPPE



**Thierry Goujeaud,**  
maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

De nombreuses communes du département attendaient fébrilement la date du 9 mars 2023. C'est en effet ce jour là que se réunissait le Conseil Départemental de l'Education Nationale. Le résultat, c'est un séisme pour les groupes scolaires qui étaient ciblés. 53 classes en primaire seront fermées. Bien sûr, nous affichons notre solidarité avec les communes et les RPI qui sont concernés, mais quel ne fût pas notre bonheur quand nous avons appris que la menace qui pesait sur nous serait sans suite pour la prochaine rentrée scolaire.

Une fois cette inquiétude passée, pas question de se relâcher. Il faut maintenant travailler sur la préparation du budget (avec la nouvelle application comptable M57), poursuivre les formations pour la mise en conformité du RGPD, préparer la migration du site internet et peaufiner l'organisation du voyage à BOUSSAC.

Merci à Paul ROUGER, ancien maire, qui a collaboré à ce numéro des Échos en préparant le dossier consacré aux 45 ans de notre bulletin d'informations. A ce propos, il est amusant de noter à quel point la nostalgie prend une place importante dans nos vies puisque la photo que vous avez retenu pour faire la couverture de ce numéro date d'il y a... quarante cinq ans.

Enfin, comme vous pourrez le constater dans les pages « Culture-Loisirs », nos associations nous ont concocté des animations nombreuses et variées pour ces trois prochains mois.

Bonne lecture à tous.





# Cérémonie des vœux

**Après les années Covid, c'est avec soulagement et plaisir que nos concitoyens se sont rendus le 6 janvier 2023 à la cérémonie des vœux.**

Il y avait longtemps que nous n'avions pas rassemblé autant d'habitants de Haimps dans la salle des fêtes !

Il faut dire que cette réunion traditionnelle qu'est la cérémonie des vœux a toujours été une occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de se retrouver et de faire connaissance des nouveaux venus dans la commune. Mais, cette année 2023, c'était un peu différent : après deux années d'inquiétudes quant à la santé et de confinements successifs, se réunir marquait la fin d'une période difficile. Ce soulagement s'est manifesté par une participation particulièrement importante et joyeuse.

Monsieur le maire et son équipe ont présenté, sous la forme d'un diaporama, les grands événements et les réalisations de l'année passée ainsi que les perspectives et les projets pour l'année à venir.

Il a proposé à l'assistance de l'interroger sur les grands projets en cours ou programmés, comme par exemple sur le parc éolien, l'enfouissement des réseaux ou l'assainissement collectif.

Il n'y a pas eu de questions, ce qui peut signifier que cette présentation et les explications claires et accessibles qui l'accompagnaient ont été satisfaisantes.

Pour marquer symboliquement ce renouveau de la tradition interrompue pendant deux ans, l'équipe municipale avait opté pour un apéro-buffet plus consistant qui a eu beaucoup de succès car la soirée s'est prolongée tard. La plupart des nouveaux arrivants avaient répondu à l'invitation, ce qui a permis de faire leur connaissance et de constater que notre commune s'enrichit de personnes talentueuses.

*Odile FOUCHET*





## Marché de Haimps

### Il a connu des heures de gloire !

C'était un lieu où les habitants se retrouvaient, discutaient, rigolaient... et bien sûr achetaient leurs bons produits locaux !

### Et puis la crise a frappé...

Notre marché a perdu en vitesse, les commerçants ont leur chiffre d'affaire en baisse ... Est-ce la conjoncture ? Est-ce que le pouvoir d'achat a tant baissé pour ne plus per-

mettre d'acheter des produits de qualité ?

Est-ce que le jour de marché n'est pas le meilleur ?

Tant de questions nous interrogent et c'est vous qui avez les réponses.

Nous avons donc besoin de vous afin de redynamiser cette rencontre hebdomadaire. Nous aimerions qu'un maximum d'habitants nous retournent le coupon (ci-joint) rempli à la mairie. Nous étudierons toutes les re-

marques, et ferons en sorte de sauver notre marché.

### Un résistant dans l'attente de nouveaux compagnons !

Seul le camion de notre boucher préféré Maxime sera toujours présent et ce tous les vendredis entre 10h30 et 12h30.

Les autres ont décidé de nous quitter...

Jennifer GABEAUD

## Y-en-a-marre !

### Si au moins les gens qui ont fait ça avaient eu la décence de venir le signaler en mairie.

Mardi 28 février, on s'aperçoit que le poteau devant la boîte à livres

a été percuté par une voiture, probablement en reculant, et qu'il est à terre. Mercredi 1<sup>er</sup>, Vincent le rescelle et en profite pour remplacer le panneau de signalisation qui protégeait le parterre à côté de la

place de parking par un poteau en bois. Eh bien... ce dernier n'a pas tenu 24 heures ! Dès le jeudi 2 mars, il avait été percuté par un véhicule et laissé au sol.

Thierry GOUJEAUD



mardi 28 février



mercredi 1<sup>er</sup> mars



Jeudi 2 mars





## Visite du parc éolien

**Le jeudi 2 février, à 13h30, une quarantaine d'enfants et une dizaine d'adultes piaffaient d'impatience avant d'embarquer pour la visite du parc éolien « La ferme éolienne du Briou ».**

Le car affrété par Energie Team est arrivé à l'heure et attendait sur le parking de la salle des fêtes. Dans la cour de l'école, les enfants un peu excités par cette sortie faisaient beaucoup de bruit.

A l'appel des enseignantes, ils sont allés récupérer leurs bottes dans la classe et à 13h45, tout ce petit monde grimpe dans le bus, accompagné par Monsieur le maire et une partie du Conseil municipal.

Le responsable sécurité et toute une équipe d'Energie Team était mobilisés pour encadrer le groupe et répondre aux questions pendant tout le temps de la visite. Une fois sur le site, chaque enfant a enfilé ses bottes et on leur a remis un gilet jaune (ou orange) ainsi qu'un casque. Sécurité oblige ! Puis tout le monde a rejoint à pied l'emplacement de l'éolienne n°3, la première à être équipée d'une nacelle. Les questions des enfants

commençaient à fuser.

La découverte du parc éolien s'est déroulée en deux parties : pendant qu'un groupe explorait le matériel, pénétrait dans le mât n° 1, bénéficiait des explications sur le fonctionnement d'une éolienne et ses éléments constitutifs,

l'autre groupe assistait au levage, par une grue géante, d'une pale jusqu'à la nacelle de l'éolienne n° 3.

**La montée de la pale a duré environ 1/4 d'heure.**

Une fois présentée devant l'em-

L'équipe d'Energie Team





La visite de l'intérieur de l'éolienne

**Depuis cette visite, l'éolienne n°3 a été mise en service le 24 février, la n°1 le 6 mars, la n°2, semaine 11 et la dernière, semaine 12. L'inauguration du parc pourrait avoir lieu en septembre.**

bouchure adéquate, la pale a été fixée de l'intérieur par des techniciens qui se tenaient dans la nacelle. Une fois fixée, la procédure de sécurité consiste à envoyer un drone vérifier la bonne position de la pale. L'un des techniciens, resté à terre, envoie le drone au-dessus de l'éolienne pour prendre des photos. Pour les enfants, ce fut le clou de l'après-midi ! Le drone est programmé pour sa mission, puis il décolle et s'envole jusqu'au sommet de l'éolienne ; il prend des photos, les envoie directement au technicien qui le téléguidé, puis, sa mission terminée, il revient atterrir bien sagement aux pieds de son maître.

Après cette démonstration enthousiasmante, Valentine Buteux, chargée de communication, a distribué aux enfants un quiz pour tester leurs connaissances sur les éoliennes. Tout le monde s'y est mis. Heureusement que l'équipe

d'Energie Team était là pour donner quelques informations car certaines questions étaient difficiles ! C'est avec étonnement que nous avons appris que chaque pale pèse 7 tonnes, que la nacelle en pèse 50 et que c'est l'Espagne qui est le pays d'Europe le plus avancé en terme d'énergie éolienne. Nous avons un peu l'impression



Le drone est programmé !

de nous trouver sur un site spatial avant le lancement d'une fusée ! Le groupe qui avait d'abord visité l'intérieur d'une éolienne a remplacé l'autre classe pour assister à son tour au levage d'une troisième pale, pendant que le premier groupe allait visiter l'intérieur du mât et voir de plus près une nacelle et les pales encore au sol.

Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo agréable, pas de pluie ni de froid. Les intempéries des semaines précédentes avaient néanmoins laissé des traces : beaucoup de boue et de flaques d'eau qui ont fait la joie de certains « pataugeurs »... et, ultime réjouissance, un goûter a été servi à chaque enfant avant de remonter dans le car.

*Odile FOUCHET et Thierry GOUJEAUD*



Le grutage d'une pale

## Boussac nous invite !

**Pour donner suite à l'invitation du maire de BOUSSAC de rendre visite à nos amis aveyronnais pour le week-end de la Pentecôte, le voyage se prépare.**

La réunion publique organisée le 24 février dernier a connu un très gros succès puisqu'une trentaine de personnes étaient présentes. Cette réunion avait pour objet de

présenter la commune de Boussac, de revenir sur l'histoire des échanges entre nos deux communes, et enfin de discuter de notre prochaine rencontre.



Ce voyage, qui marquera les 35 ans d'échanges entre nos deux communes, se déroulera les 27-28 et 29 mai 2023. Nous partirons en bus le samedi matin pour revenir le lundi en fin de soirée. Même si le programme n'est pas encore totalement établi, nous devrions découvrir Belcastel, Villefranche-de-Rouergue, Najac et les gorges de l'Aveyron.

Les participants seront reçus chez les habitants de Boussac, et une soirée sera organisée à la salle des fêtes avec l'ensemble des participants à cet échange. Toutes les personnes présentes à cette réunion souhaitant participer au voyage, nous sommes complets, puisque 59 personnes, de 5 mois à 81 ans, se sont inscrites. Une prochaine réunion aura lieu pour finaliser ce voyage.

*Thierry GOUJEAUD*

## Aménagement route de la gare

Suite à la convention qui a été signée avec le Département début février pour l'étude sur l'aménagement de la route de la gare, nous avons reçu la visite, le lundi 27 février, de Mesdames Isabelle FAYS et Christelle FAVRE et Monsieur Cyril ROY, Technicien, de la DI qui venaient nous présenter les résultats de l'opération de comptage et les premières conclusions qui s'imposent.

Ce comptage s'est fait sur une période de 12 jours. La fréquence des passages et la vitesse ont été mesurées à plusieurs endroits de la route de la Gare (dans les deux sens) ainsi que de la rue du Bourg et la rue des Écoles.

Il s'avère que ces résultats sont plutôt rassurants puisque les chiffres témoignent d'une

moyenne de vitesse très raisonnable : 52,4 km/h pour les véhicules légers et 48,2 km/h pour les poids lourds.

L'analyse des données recueillies pendant ces 12 jours représente un dossier de 192 pages ! Si vous souhaitez plus de détails, vous pouvez venir consulter les résultats de cette enquête à la mairie. En ce qui concerne les éventuels aménagements provisoires qui pourraient s'imposer, le rapport de la DI montre qu'il n'est pas judicieux d'installer des ralentisseurs, de quelque nature que ce soit, sur cette portion de départementale pour le moment en raison de l'étroitesse de la voie et des accotements dégradés.

Quant aux aménagements définitifs, ils ne peuvent pas être envi-

sagés avant les travaux d'assainissement collectif.

Par contre, concernant le problème d'évacuation des eaux à partir du carrefour entre la voie communale et la route de la Gare, il est envisagé avec les représentants de la DI, qu'après la création d'un fossé par la commune le long de la voie communale, une traversée pourra être réalisée par le Département afin d'évacuer l'eau stagnante.

En conclusion, nous pouvons être rassurés quant à la vitesse des véhicules qui passent sur cette route, mais nous devons être patients quant aux solutions d'aménagements nécessaires.

*Odile FOUCHET*



## Arrivée d'une nouvelle sous-préfète



Magistrat de formation, Madame Marie-Pierre LAMOUR était depuis 2019 vice-présidente chargée des fonctions de juge des libertés et de la détention au Tribunal Judiciaire de Saint-Etienne. Elle a pris ses fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean d'Angély le lundi 30 janvier 2023.

## Réunion des Maires du canton de Matha



Jeudi 2 mars 2023 tous les Maires du canton de Matha ont été réunis à Néré pour une rencontre avec nos deux conseillers départementaux, Corinne IMBERT et Stéphane CHEDOUTEAUD.

Cette réunion avait pour objet d'échanger sur les contrats de proximité, le budget du Conseil départemental et les aides aux communes. Elle a été conclue par un moment convivial.

## Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires

Comme vous le savez, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. Les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants sont en revanche maintenues. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements concernés par ces taxes qui subsistent, une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

En tant que propriétaire, vous êtes concerné par cette nouvelle obligation déclarative. Ainsi, vous devez pour chacun de vos locaux (y compris les par-

kings, caves, etc.) indiquer à quel titre vous les occupez et, quand vous ne les occupez pas vous-même, l'identité des occupants et la période de leur occupation (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Afin de faciliter votre déclaration, les données d'occupation connues des services fiscaux sont préremplies. Il est important, même en cas de préremplissage, de vous assurer que les informations qui vous concernent sont justes. Dans le cas contraire vous devez les corriger. Après cette première déclaration, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration de votre part.

### **Vous avez jusqu'au 30 juin 2023**

pour déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services à Matha pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

# On échappe à une fermeture de classe

**C'est un sujet qui fait couler beaucoup d'encre tous les ans lorsque les vacances estivales de nos enfants approchent ... et bien cette année on commence plus tôt...**

Un nouveau DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) a été sélectionné pour « sa force de caractère » afin de faire respecter les décisions qui viennent de plus haut ! Il faut que sur le département entier de la Charente-Maritime, 20 postes d'enseignants soient supprimés... Toutes les classes avec un effectif de moins de 20 élèves à la rentrée de septembre 2023, devront fermer.



## Qu'en est-il chez nous ?

Vous vous doutez bien que si vous lisez cet article c'est que nous sommes dans le collimateur de l'Inspection.

Nos effectifs envoyés à l'inspection académique, à la mi-année, étaient de 72 enfants, pour 4 classes, tout s'est donc mis à clignoter rouge dans les ordinateurs de notre nouveau DASEN ! Enfin rouge pour nous car pour lui c'est du pain béni ...

Par la suite, le président du SIVOS et son vice-président, Mrs Laurent BOUILLÉ et Thierry GOUJEAUD, ont été convoqués par Mme DUPINAY, l'inspectrice d'académie de circonscription. Elle a donc expliqué la problématique... et

confirmé que notre école était sur la liste pour perdre une classe.

## Défendons notre école et nos enfants !

Depuis Mrs BOUILLÉ et GOUJEAUD se sont réunis avec les directrices d'école des deux sites, Mme Karine LAVAUUR pour Sonnac et Mme Vanessa GOICHON pour Haimps. Ils ont pu refaire le point sur les effectifs et également écrire une lettre au DASEN afin de défendre notre école qui égaie nos 2 villages en lui communiquant les chiffres.

Les effectifs sont presque atteints dans chaque classe, à savoir :

A Sonnac : 4 TPS + 17 PS-MS et 22 GS-CP.

A Haimps : 19 en CE et 22 en CM. Depuis nous avons eu 2 inscriptions à Sonnac et 2 à Haimps pour des familles nouvellement arrivées sur notre RPI, et qui n'étaient pas dans les estimations.

Également à la rentrée 2024, les estimations sont encore meilleur

**Un grand merci à vous, parents, qui nous faites confiance et qui nous aidez à maintenir notre école publique, en inscrivant vos enfants dans le RPI Haimps-Sonnac.**

leurs puisqu'en 2021 il y a eu beaucoup de naissances sur les communes et nous approchons des 90 enfants ! Ce détail important a bien sûr été notifié dans le courrier destiné au DASEN.

## Le verdict

**La réponse du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale est tombée le 9 mars 2023, il n'y aura pas de fermeture de classe sur le RPI Haimps-Sonnac à la prochaine rentrée scolaire.**

Jennifer GABEAUD



## Naissance

Jade BRUNETEAUD

## Cérémonie commémorative du 8 mai

La cérémonie aura lieu au monument aux morts le lundi 8 mai 2023 à 11h30. Elle sera clôturée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

## Nettoyage de printemps

La journée citoyenne de nettoyage de la commune a été fixée au samedi 13 mai 2023. Vous serez informés en temps utile par une note d'information.



Le restaurant a réouvert ses portes le 15 mars 2023

## Ma commune adhère



## Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants :  
Mme Patricia CAMUS  
et Mr Thierry NEDELEC,  
rue de la Ferronnerie

Mme Catherine FAURE,  
rue du Bourg

Mr Aurélien ROUSSEAU,  
Mme Nathalie AUCHER  
et leurs enfants Manon et Martin,  
rue des Ecoles

Mr Jean-François BOUDINEL,  
Mme Amandine VOISIN et leurs  
enfants Emilie et Aaron,  
rue du Palmier

## Dates à retenir

Le samedi 22 avril, à la salle des fêtes,  
repas organisé par l'AICA du Bois de la Levrette,

Le samedi 29 avril, dans la cour de l'école,  
concours de palet de l'APE Haimps-Sonnac,

Le samedi 29 avril, à la salle des fêtes,  
représentation théâtrale d'Au fil du Briou.

Le samedi 17 juin, marche nocturne de l'APE Haimps-Sonnac,

Le dimanche 18 juin, Haimps'Olympic,  
journée sportive organisée par Tous Au Sport,

Le samedi 24 juin, derrière la salle municipale,  
fête de la musique organisée par Les Loisirs du village.



DOSSIER

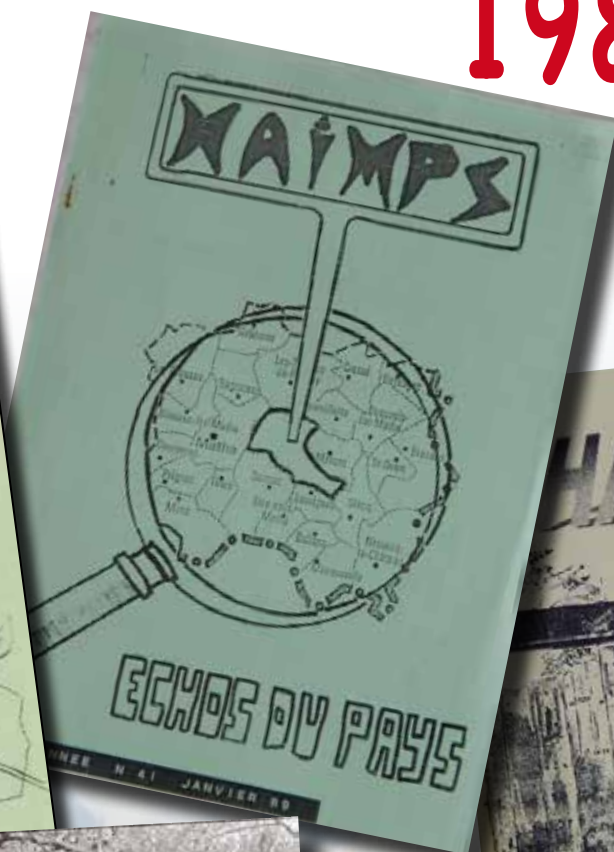
# ÉCHOS DU PAYS

réalisé par Paul ROUGER

Une idée née en 1978 et qui perdure 45 ans après.

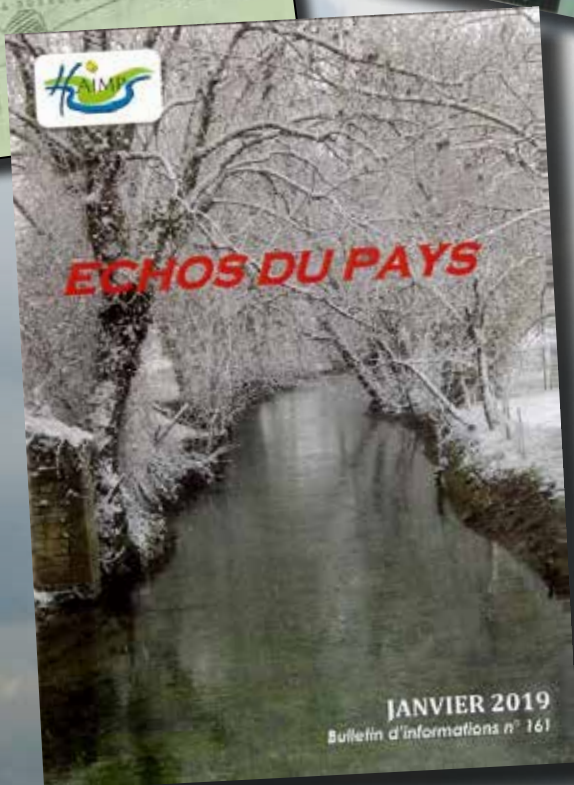
1979

1989



2019

1999



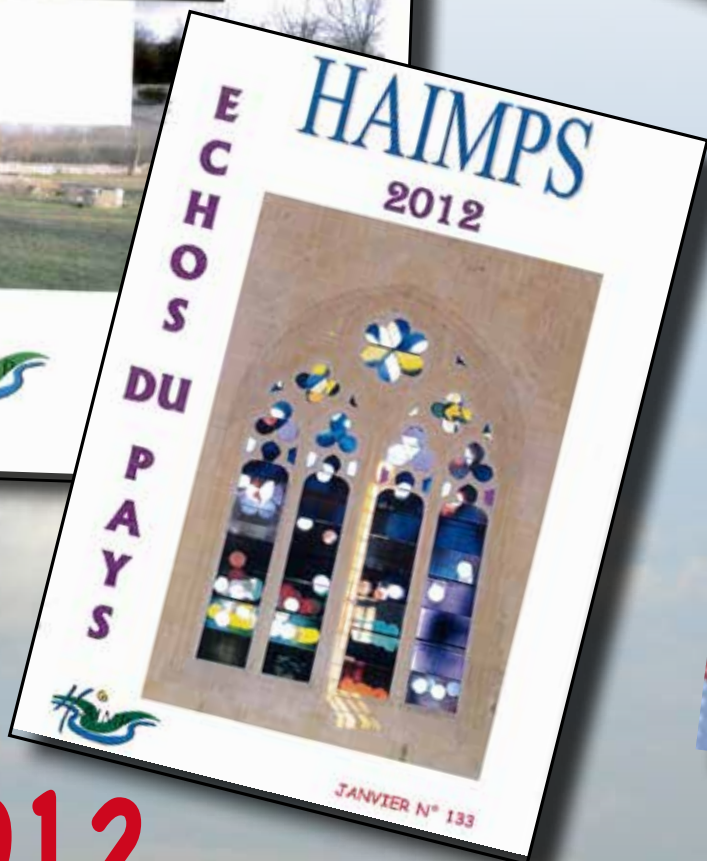
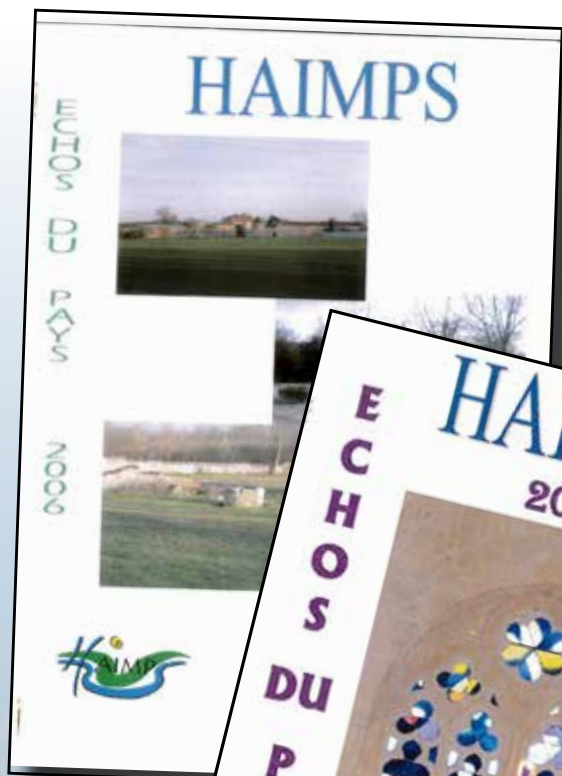


Elu jeune conseiller en 1977, j'avais émis cette idée qui me paraissait importante pour mieux informer et mieux faire participer les gens. Bien qu'à cette époque, l'entraide et la solidarité étaient plus importantes que de nos jours.

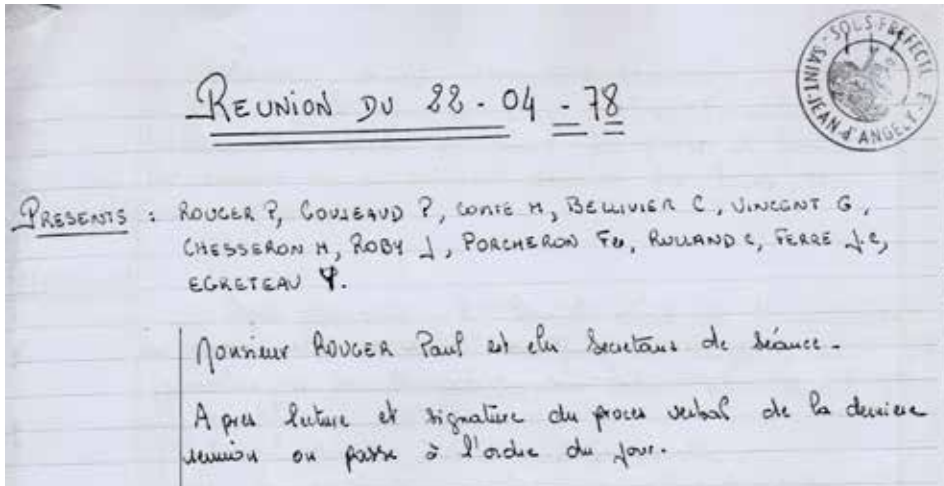
L'idée était sûrement bonne, mais je n'avais pas pensé aux difficultés que cela pouvait engendrer. Mais quand on est jeune et qu'on arrive plein d'enthousiasme et de volonté, rien ne fait peur.

Il est vrai qu'aujourd'hui lorsqu'on reçoit notre petit journal en papier glacé tout en couleur avec plein de photos, on ne peut pas se rendre compte des problèmes posés lors de sa mise en place ; sauf ceux ou celles qui y ont participé et qui en gardent sûrement des souvenirs mémorables.

# 1996



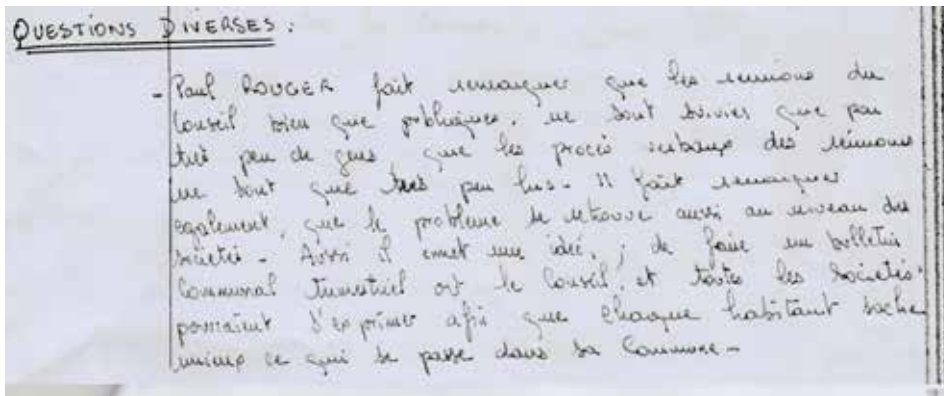
# 2012



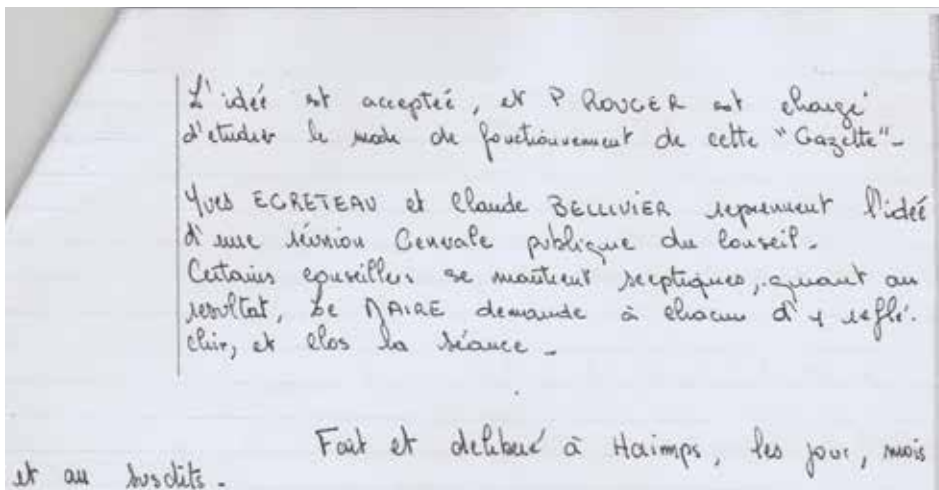
de nombreuses recherches et le progrès aidant, nous avons pu en acheter une électrique.

Le principe était le même : simple et compliqué à la fois. On utilisait des stencils (feuille blanche doublée d'une feuille carbone).

Pascale (Pépée) (la secrétaire de mairie), c'est vrai qu'à l'époque, on appelait les agents communaux par leur prénom et même leur surnom. On ne parlait pas de service administratif ou de service technique.



Donc Pascale tapait les articles sur ces feuilles avec sa machine à écrire. Ensuite, on installait la feuille sur le rouleau du duplicateur. Celle-ci passait sur un tapis imbibé d'alcool, et ainsi on pouvait sortir beaucoup de feuilles, mais sans recto-verso, car impossible à faire.



Mais attention, si on allait trop vite, tout ne s'imprimait pas et s'il y avait trop d'alcool, le stencil s'effaçait et il fallait tout recommencer depuis le début.

Avec le recul et en pensant à tout cela, je dois remercier et louer le travail effectué par la secrétaire de mairie qui devait sûrement dépasser le nombre d'heures qui lui était alloué.

Le travail en amont du tirage était donc long et intense et comme il se renouvelait tous les trimestres, cela demandait beaucoup d'énergie.

1978, à la mairie, pas d'ordinateur pas de photocopieur, juste une machine à écrire. Écrire un article ou plusieurs, aucun problème, mais les reproduire en 200 exemplaires, comment ?

L'idée, je l'ai trouvée dans ma

classe « LE DUPLICATEUR A ALCOOL ». A cette époque, toutes les écoles en étaient dotées.

Seulement, cette machine était manuelle et tourner la manivelle autant de fois que de feuilles, c'était difficile à imaginer. Après

Le tirage ? Parlons-en !

On plaçait les feuilles article par article (dans l'ordre que l'on avait choisi) sur la grande table de la mairie. Les conseillers et leurs conjoints ou conjointes,





faisaient le tour empilant une feuille de chaque paquet de façon à faire le journal et en terminant par la couverture.

Le dernier prenait le paquet qu'on lui présentait et l'agrafait. Comme chaque conseiller faisait un journal, on faisait donc bon nombre de tours suivant le nombre de journaux.

Parfois, certains mettaient deux fois la même feuille d'autres en oubliant. C'était le folklore ! Mais c'était la partie la plus dé-

contractée, voire la plus amusante de cette édition.

Ainsi le premier numéro a vu le jour en janvier 1979.

Cela a duré ainsi jusque vers 1985 où l'achat d'une photocopieuse a permis d'en améliorer la présentation, de faire des recto-verso, de réduire le travail et d'économiser des feuilles. Mais le système d'agrafage et de mise en forme est resté le même.

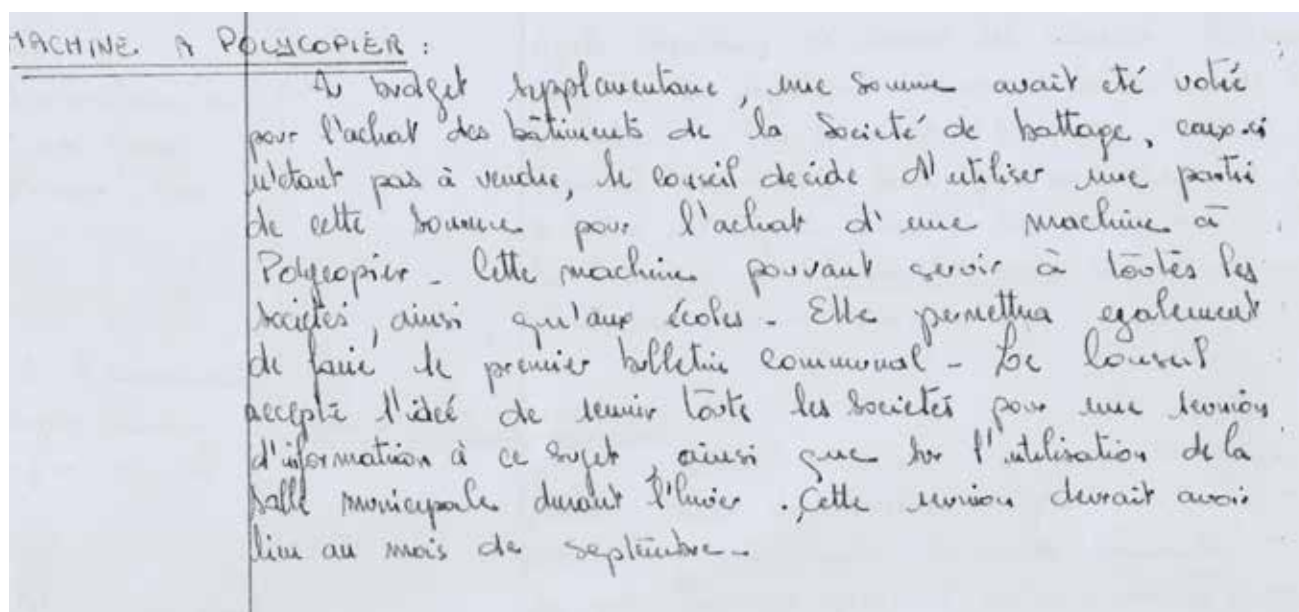
Quelques années plus tard, la communauté de commune du pays de Matha s'étant dotée d'un photocopieur ultra performant et nous-mêmes ayant un ordinateur, c'est elle qui nous l'imprimait et nous l'agrafait moyennant finances. On est passé de l'amateurisme au presque pro.

Ainsi, les couvertures qu'on essayait de varier chaque année ont pu évoluer. Alors qu'au départ elles étaient créées à la main, des photos ont pu être insérées. Il est devenu plus actuel, plus dans l'air du temps.

Aujourd'hui je suppose que c'est une imprimerie qui l'édite, et la couleur aidant, nous ne sommes plus dans la même dimension.

Nous avons sûrement été la première commune du canton à éditer un journal communal et surtout quatre fois dans l'année ; ce qu'aucune autre ne fait.

Au moment où j'écris ces lignes, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour tous ceux qui m'ont fait confiance et tous ceux ou celles qui m'ont aidé ou sou-



La Municipalité s'étant dotée pour ses besoins d'informations d'un duplicateur électrique, l'idée est venue d'éditer à l'aide de cet appareil, un bulletin local trimestriel.

Nous pensons que ce bulletin doit avoir avant tout un but d'information, et ne voudrions en aucun cas que la polémique y prenne place.

Nous souhaitons que par cette revue, les différentes Sociétés qui animent la commune puissent mieux se faire connaître, et par là, mieux faire connaître leurs activités.

Pour sa part, le conseil municipal pense y faire lire ses délibérations, ses projets, ainsi que des informations pratiques.

Au départ, Paul ROUGER, assisté d'une commission, sera chargé de la mise en page, et notre secrétaire fera le travail de dactylographie.

Bien sûr, pour son premier numéro, il risque de ne pas répondre tout à fait à ce que vous attendez de lui, aussi pourra-t-il se modifier. Nous attendons vos idées, suggestions, et critiques constructives pour aider à la réalisation de nos futurs numéros.

La Municipalité

tenu au cours des 36 années où j'ai « présidé » à son bon déroulement et à sa continuité.

Au cours de ces années et surtout dans les débuts, nous avons eu des périodes de difficulté, voire de doute, mais je pense que dans l'ensemble nous en gardons de bons souvenirs et le sentiment du devoir accompli.

Le but a été atteint. Ce petit journal a créé un échange construc-

tif entre le conseil, les différentes sociétés et les habitants.

Un grand merci à Yves EGRETEAU, le maire de l'époque, qui m'a laissé carte blanche et à l'ensemble du conseil qui m'a aidé et soutenu.

Aujourd'hui tout le monde sait ce qui se passe dans sa commune, ou du moins n'a pas d'excuse pour l'ignorer. Je tiens enfin aussi

à remercier ceux et celles qui depuis ma retraite en 2014 continuent à faire vivre cet « Echos du pays » tout en y apportant leurs touches personnelles. Ce qui est dans la normalité des choses.

*Merci à Alexandre LAVAUD pour la mise en forme de cet article.*



## Les actualités de l'école de Haimps



### Projet éolien

Le jeudi 2 février, munis d'un casque et d'un gilet fluorescent, les élèves de l'école ont eu la chance de pouvoir se rendre sur le chantier du parc éolien

Haimps-Massac. Ils ont pu assister à un grutage des pales d'une des éoliennes et approcher de près les éléments qui composent une éolienne. Chaque groupe a

également pu entrer dans l'éolienne.

Au terme de la visite, un goûter a été offert aux élèves.

### Sortie Nature

Le 3 février, les CM1-CM2 ont de nouveau réalisé une sortie Nature.



### Plantation d'une haie

Le 6 janvier, les élèves ont participé à la plantation d'une haie près de l'école. Accompagnés par la Chambre d'Agriculture et par un agriculteur Haimpsois et afin de protéger la biodiversité, les élèves ont planté pendant près de 3h environ 200 arbres et arbustes. Ce projet est mené tous les deux ans.



## Carnaval

Le vendredi 24 février, les élèves du RPI Haimps-Sonnac se sont retrouvés à l'occasion du carnaval de l'école. Le matin, les enfants ont assisté à un spectacle de magie. Après la pause

méridienne, et malgré un temps quelque peu maussade, les élèves ont défilé dans les rues de Sonnac. De retour à l'école de Sonnac, les élèves, partagés en 4 groupes de la MS au CM2

ont participé à des ateliers de lecture, de motricité, de jeux de société et de construction. La journée a été clôturée par un goûter crêpes.



## Projet vélo

Depuis le lundi 27 février, et malgré le froid, les CM1-CM2 ont commencé un travail sur le « Savoir rouler ». Accompagnés par une intervenante du club de

BMX de Saint-Jean d'Angély, les élèves apprennent à utiliser leur vélo dans toute circonstance. Ce travail perdurera tous les jeudis matin de 9h à 12h jusqu'au

23 mars. Une sortie sur route sera mise en place au terme de cet apprentissage.





## Cérémonie des vœux de la CDC

Jeudi 26 janvier, Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté, a présenté ses vœux 2023 aux agents de la CDC, élus et partenaires du territoire.

Une cérémonie placée sous les projecteurs de Cinévals, introduite par les discours officiels et

sublimée par

- la vidéo « Regard sur 2022 » réalisée par Damien Tugulescu Videaste
- les artistes improvisateurs, Igor, Jean-Pierre et Fabien d' Aline et compagnie
- le cocktail dînatoire de Saveur Locale

- la décoration d' Atmosphère Végétale, Meunier Mylène
- l'expo photo « Vals de Saintonge et Vous - Le territoire en un clic » co-crée avec Anthony Arnaud - Photographe et la complicité de quelques habitants des Vals de Saintonge

## Opération « un arbre pour la planète, un verger pour demain ».

Vals de Saintonge Communauté a souhaité offrir à toutes les communes des Vals de Saintonge un arbre fruitier. Une action en lien avec le contrat de dynamisation et cohésion des Vals de Saintonge signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'en faveur de la biodiversité et de la sauvegarde de son patrimoine (bâti, naturel et culturel).

Comme en 2022, où des pommiers avaient été distribués sur les Vals de Saintonge, cette année, c'est un prunier qui vient compléter l'atmosphère communale. Ainsi, une distribution était organisée le vendredi 10 février, durant laquelle les com-

munes du territoire pouvaient venir choisir leur arbre parmi 4 variétés différentes.

110 pruniers pour 110 implantations différentes. Celui de Haimps ira compléter le verger communal au Parvet.

En plus de son impact environnemental, cette action «permet

aux communes de créer du lien autour d'un projet commun» selon Jacky Raud, Délégué culture, patrimoine et animations locales à Vals de Saintonge Communauté. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle distribution d'une autre variété d'arbres fruitiers





# Devenir Hainpsois...

**Est-ce que quelque part ce n'est pas un peu comme devenir Gaulois ?**

Que nenni, par ici on accueille, point de mur d'enceinte en rondins pour tenir à bonne distance l'assaillant...

Et pourtant, j'avoue qu'il existe quelques similitudes quant aux institutions du bourg et à sa configuration avec le fameux bourg d'Abraracourcix... Vous ai-je raconté qu'à mon arrivée dans le village, le premier, en tout cas l'un des premiers courriers délivrés par Pneumatix le facteur dans ma boîte aux lettres, fut l'invitation au repas de l'association de chasse « La levrette », par toutatix, peut-être y mange-t-on même du sanglier !

Et cette rue de la Brûlerie, où chaque hutte est reconnaissable à ses caractéristiques, d'après les anciens, et Agécanonix, c'est là qu'on se regroupait pour distiller la fameuse potion magique, appelée par ici « cognac », quand Panoramix ne pouvait en assurer la fabrication, car trop occupé par ses missions druidiques. Mais attention ! Il n'en a transmis la recette qu'à quelques rares privilégiés... En reste-t-il encore ?

D'ailleurs, n'y-a-t-il pas, vers le centre du village, un endroit fort accueillant appelé « salle des fêtes », où l'on distribue régulièrement la dite potion aux villageois nécessitant bon moral... Peu ou prou de cervoise à l'horizon, sniff... Mais quelle ambiance chaleureuse, quand Assurancetourix parvient à chanter juste, et surtout quand il ne chante pas.

Il doit y avoir quelque part une réserve souterraine du fameux breuvage, car il ne semble jamais manquer... Je m'en vais enquêter !

Tous les vendredis, charrette roulant, Ordralphabétix et Uniprix, les marchands se donnent rendez-vous sur la place du village pour y vendre leurs récoltes ; peut-être que si l'on dresse l'oreille, on peut entendre Lélo-submarine vociférer après son fidèle époux « puisque je te dis qu'il faut se nourrir sainement ! ». J'ai appris également, qu'ici aussi, comme au village gaulois, un seul agriculteur Déboitemenduménix élève des vaches, dans des champs tout près du bourg, a-t-il arrêté de collectionner des menhirs !

Il existe tout près un bel endroit, lieu de chasse et de culture en plein air, où les enfants se distraient et où l'on peut également partager ripaille à l'occasion, ils l'ont appelé « Le Parvet » ... En tout cas, Idéfix serait heureux ici, puisqu'en plus de préserver l'existant, on y plante des arbres ! Ici on ne déracine pas.

Le chef, Abraracourcix, est élu démocratiquement, il est fier et valeureux, il incarne à lui seul l'indépendance de la communauté ! Le conseil, où siègent les membres du village qui le secondent, possède le pouvoir de décider à qui revient la potion magique, ou tel sanglier...

Et savez-vous qu'on écrit ici un



journal appelé « Echo », c'est troublant car les gaulois érudits, notamment Rézowifix, rédigeaient « l'écho de Condate » (Rennes), à l'époque, qui servait à informer les habitants du petit bourg.

Point d'Obélix à l'horizon, en tout cas je ne l'ai pas encore croisé, il doit être en mission pour savoir qui est à l'origine de la construction de ces immenses tiges blanches à trois pétales qui fleurissent un peu partout par ici, il y a du romain là dessous...

Hé bien, ne trouvez-vous pas, comme moi, que ce hameau entre forêt et littoral, traversé par une rivière, abritant des personnages fort sympathiques, ressemble un peu à notre mythique village gaulois ? Si vous vous repenchez dans vos albums d'enfants, vous en apprécierez comme moi les similitudes.

Mais si, mais si, je le constate à ce petit sourire né sur votre visage tout au long de cette lecture.

En tout cas, même si je ne consomme ni sanglier, ni potion, je me sens bien par ici...

Anne-Caroline MULLER





## Quelle vie de chien !

Perrine, Charlyne et Aymé sont de retour pour vous présenter trois nouveaux chiens de la commune.

### Elles s'appellent MOLLY et FIDJI,



Molly et Fidji sont deux femelles vivant dans le foyer d'Anne et Lio. Ils étaient 4 chiens il y a peu de temps, mais 2 sont décédés. Molly vient d'avoir 7 ans, c'est un pinscher coupé ratier.

Fidji est une petite mamie de 12 ans, c'est une shih tzu.

Elles ont été recueillies très jeunes (avant un an), elles avaient été abandonnées.

Elles mangent un peu de tout : des croquettes, de la pâtée, les restes, pas de bonbons ni de chocolat.

Et pour Molly la gourmande, des fruits et des légumes.

Fidji ne peut pas manger dans une gamelle qui fait du bruit sur le sol... elle a donc son assiette en plastique ! Elles ont droit à des petites friandises de temps en temps.

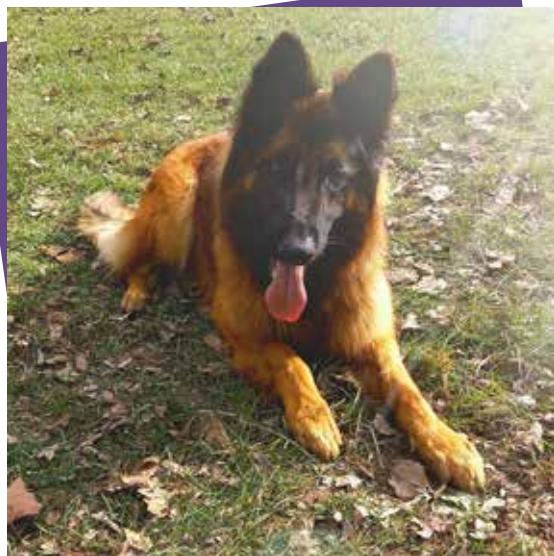
Elles aiment se promener (même en voiture) et faire des câlins. Elles vivent surtout à l'intérieur de la maison, presque comme des enfants. Et Molly dort avec ses maîtres (Fidji reste dans son panier). Elles demandent toujours pour sortir faire leurs besoins.

Elles n'aiment pas l'eau... mais elles doivent quand même parfois passer sous la douche. Quand une y va, on ne trouve plus l'autre : elle se cache bien ! Fidji va chez la toiletteuse (shampooing, coupe, séchage), mais elle n'apprécie plus beaucoup : avec l'âge, elle n'est plus patiente.

Molly et Fidji sont toutes les 2 pucées et vont chez le vétérinaire occasionnellement.

### Il s'appelle DJECO,

c'est le chien d'Aymé et de Baptiste



## Les randonneurs du pays de Matha



### RANDONNEURS DU PAYS DE MATHA

Courriel : [randonneursdupaysdematha@laposte.net](mailto:randonneursdupaysdematha@laposte.net)

Site : [randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com](http://randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com)

Présidente : Jocelyne Rousseau

5 rue des Marronniers

17490 Beauvais / Matha

Tel : 05 16 51 20 54 portable : 06 70 01 68 21

### PROGRAMME : AVRIL - MAI - JUIN – 2023

Pour recevoir le programme par Email envoyez votre adresse à [randonneurdupaysdematha@laposte](mailto:randonneurdupaysdematha@laposte)

**Rappel : Tous les mercredis une randonnée de 7 - 8 km est proposée au départ du cimetière Saint Hérie  
Rassemblement à 14h15 et en Juin à 9h00 : Responsable : J GRAIZEAU 05 46 58 72 54**

Date	Départ de la Randonnée	Heure de départ	Responsables
Samedi 01 Avril 2023	ST HILAIRE de VILLEFRANCHE Parking Salle des fêtes (17)	14h15	Voyer / Lemoyne 05 46 74 18 14
Samedi (1) 08 Avril 2023	SONNAC (17) Rando grillades Place de la salle des fêtes	14h15	Faugère / Jacquemain 05 46 26 71 60
Samedi 15 Avril 2023	ST BRIS DES BOIS (17) Parking plan d'eau	14h15	Viroulaud / Emon 05 46 91 58 05
Samedi 22 Avril 2023	VILLEJESUS (16) Place de L'église	14h15	Faugère / Rousseau 05 46 26 71 60
Samedi 29 Avril 2023	ROMAZIERES (17) Parking du Centre	14h15	Hérault / Rousseau 05 45 26 11 96
<b>Du 29 Avril au 06 Mai 2023 : Randonnées de printemps (Voir tableau annexe)</b>			
Samedi (2) 06 Mai 2023	BAGNIZEAU (17) Marquizat (9h) Eglise (14h30)	9h00 14h30	Rulland/Lemoyne 05 46 58 75 32 Jacquemain/Guindet
Samedi 13 Mai 2023	LES GOURS (16) Parking de l'étang	14h15	Voyer / Masset 05 46 74 18 14
Samedi 20 Mai 2023	GIBOURNE (17) Parking Salle des fêtes	14h15	Aubert/Boizumault 05 46 59 05 83
Samedi 27 Mai 2023	HOULETTE (16) Place de la mairie	14h15	Jasmain / Arveux 05 46 58 28 83
Samedi 03 Juin 2023	CHANIERS (17) Parking du Camping	9h00	Voyer / Pichard 05 46 74 18 14
<b>Du 05 au 11 juin 2023 voyage en Haute Savoie ( Lac d'Annecy )</b>			
Samedi 10 Juin 2023	PRIGNAC (17) Parking Salle des Fêtes	9h00	Jacquemain/ Hérault 05 16 51 78 57
Samedi 17 Juin 2023	AUTHON (17) Place de l'église	9h00	Jasmain/ Arveux 05 46 58 28 83
Samedi 24 Juin 2023	AUMAGNE (17) Place de la Salle des Fêtes	9h00	Guindet / lemoyne 05 46 58 20 20
Samedi (3) 01 Juillet 2023	PORT DES BARQUES (17) Rando mer parking du stade	9h30	Viroulaud / Voyer 05 46 91 58 05





## SOLMAT

L'association SOLMAT organise au complexe de Matha (Salle côté aire de jeux), un déballage ouvert à tous de vêtements et chaussures (Hommes, femmes et enfants) ainsi que du linge de maison et autres, les vendredi 21 avril 2023 et samedi 22 avril 2023 de 9h à 18h.

## Jardins à vendre

Mise en vente de deux parcelles situées au Parvet avec un accès à la rivière. La ZW 146 qui fait 270 m<sup>2</sup> et la ZW 147 qui fait 580 m<sup>2</sup>.

Prix à débattre, vous pouvez contacter Aurore BECHET au 06 01 36 45 82.



## PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois vous propose

### Une expression française à deviner...

*Philippe au dessin*

*Odile à la conception*

► Réponse du dernier numéro :  
Tirer les vers du nez à quelqu'un.





## BIBLIOTHÈQUE

### Comme chaque année, notre bibliothèque fait le point

Pour la première fois en 2022, nous bénéficions d'un des avantages de notre logiciel : des statistiques. Mais pour que les chiffres nous « parlent », il faut les comparer à ceux de l'année précédente. Ainsi, nous avons un peu augmenté le nombre de nos adhérents : 29 adultes en 2022 (20 en 2021) et 19 enfants (12 en 2021). Évidemment, nous déplorons que la fréquentation de la bibliothèque soit insuffisante ! Nous aimerions que de nouveaux lecteurs viennent emprunter de quoi se distraire, s'informer, s'instruire et s'évader, tout ce qu'apporte la lecture.

Notre fonds comprend 1464 ouvrages pour adultes et 1521 pour enfants et nous offrons en outre à nos adhérents un grand choix de lecture grâce aux prêts de la Médiathèque départementale dont l'estafette passe chaque mois : tout adhérent peut commander autant de livres qu'il le souhaite. 1478 ouvrages ont été empruntés en 2022, un chiffre supérieur à celui de 2021 (1407) et le nombre de livres prêtés par la Médiathèque a également augmenté : 404 en 2022 contre 357 en 2021 ! Même si cette évolution est modeste, elle est encourageante.

Chaque mois, les 4 classes du RPI continuent leurs visites et mobilisent les bénévoles pendant une après-midi (pour les primaires de Haimps) et une matinée (pour les petits de Sonnac). Nombre total de passages à la bibliothèque en 2022 : 267 (non compris les scolaires)

#### Au sujet des finances

Les cotisations perçues se montent à 180 euros en 2022 (120 euros en 2021)

La participation de la mairie est toujours de 700 euros.

Pour rappel, le montant de la cotisation est maintenu à 6 euros pour les habitants de la commune et 11 euros pour les personnes hors commune.

En ce qui concerne les dépenses, il s'agit essentiellement d'achats de livres et quelques fournitures de papeterie.

Les achats de livres pour les adultes durant l'année 2022 se montent à 180,29 euros.

Pour les enfants, le total est de 214,65 euros. A noter que nous avons renouvelé une partie du stock de bandes dessinées car celles-ci étaient très endommagées.

Il faut ajouter à ces dépenses la maintenance de notre logiciel, 180,00 euros, ce qui nous donne un total de 574,94 euros de dépenses pour l'année 2022.

#### Les deux animations proposées par la bibliothèque se poursuivent

- les séances de kamishibai ont lieu tous les mois à l'école de Sonnac, le vendredi matin. Plusieurs séances se déroulent au cours de la matinée, chacune adaptée au niveau des petits. Tous les enfants (de la toute petite section au CP) assistent à ces séances qui font appel à leur participation active.

- La DIC'Thé, quant à elle, réunit des « accros » à l'orthographe qui viennent surtout retrouver une ambiance chaleureuse et espiègle qui leur permet des échanges et de bons moments autour d'une tasse de café ou de thé et quelques friandises. La seule difficulté de ces réunions, c'est le manque de place en raison de leur succès !

#### Une conteuse à Haimps

Par ailleurs, notre commune ne cesse de s'enrichir de nouveaux habitants qui sont autant de



talents à accueillir. Pour preuve, voici l'arrivée à Haimps de Laureline KOENIG, conteuse professionnelle. La plupart des contes prennent racine dans l'Histoire avec un grand H et dans les histoires populaires, locales, et ceci, dans tous les pays du monde. C'est un art universel.

Notre village peut s'enorgueillir de la présence de nombreux artistes et artisans qui contribuent au rayonnement de la commune. Nous accueillons donc Laureline avec enthousiasme en espérant concrétiser avec elle des animations autour du conte : des soirées qui seraient destinées autant aux adultes qu'aux jeunes. Mais pour le moment, l'idée est tout juste ébauchée et en travail. En attendant, Laureline propose un petit stage d'initiation à l'art du conteur au mois de juin (son flyer est inséré dans ce numéro des ECHOS) et nous vous invitons à lui faire bon accueil.

A l'heure des bilans, n'oublions pas le rôle des bénévoles qui font fonctionner cette bibliothèque ! Elles sont là, présentes à chaque permanence, elles accueillent, conseillent, rangent et entretiennent les livres. Merci à Nadia, Jeannick, Roseline, Denise, Anne-Caroline.

Odile FOUCHET

## INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

### L'ÎLE AUX ARBRES DISPARUS Elif SHAFAK

Cette île n'est pas imaginaire. Il s'agit de Chypre, une île à l'histoire mouvementée, sous domination britannique pendant un siècle, partagée entre deux peuples, les Grecs et les Turcs. Le conflit dure depuis la nuit des temps...

Les attentats, la guérilla, la traque d'insurgés ont entraîné la destruction de forêts entières... L'île verte s'est progressivement désertifiée, asséchée.

Ça, c'est la réalité de l'Histoire avec un grand H.

L'histoire dans l'Histoire, c'est l'amour de Kostas pour Defne. Il est grec, elle est turque. Par conséquent, l'amour interdit, l'amour maudit.

Et, celui qui raconte l'Histoire et l'histoire, c'est le Figuier, l'arbre survivant, témoin immobile mais pas insensible. Grâce à lui, le lecteur pénètre dans le monde souterrain et aérien des arbres, mais aussi,

des plantes, des insectes et des oiseaux. Les destins des hommes et des arbres se croisent, se côtoient, s'entrelacent.

Ce roman bouleversant nous parle de la guerre civile, de l'extrémisme, de la folie humaine, mais aussi, de l'amour malgré tout, du monde magique de la Nature et de l'espoir.

Ne le manquez surtout pas !



## LES LOISIRS DU VILLAGE

### Un bureau renouvelé, des projets et la brocante

C'est le samedi 21 janvier à 18h30 que s'est tenue notre assemblée générale, dans la salle associative de la mairie, en présence d'une trentaine de personnes.

Notre association a enregistré quelques mouvements au sein du bureau, la présidente, Roseline DERAZE ayant décidé de ne pas se représenter. C'est donc avec plaisir qu'a été accueilli et élu un nouveau président en la personne de

Jérôme DRUAUX. Autre nouveau membre, Jonathan SAULNIER, ce qui porte à huit le nombre de personnes composant le bureau.

Une fois l'élection passée, nous avons parlé des manifestations à venir.

La première aura lieu le samedi 24 juin avec la fête de la musique. Elle aura lieu à la salle des fêtes, mais une information vous

*Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnée et aidée durant toutes ces années... Moments de rire et de convivialité resteront de mise. Je m'en vais pour raison personnelle mais je serai toujours partante en cas de besoin... J'ai passé de très bons moments et en garderai de très bons souvenirs.*

*Gros bisous à tous,  
Roseline DERAZE*



Le nouveau bureau entoure la présidente sortante

sera adressée dès que nous en saurons plus.

Notre brocante se déroulera le 20 août, cette nouvelle édition se tiendra au Parvet, avec un terrain plus ombragé et apprécié de tous.

Enfin, en octobre, à l'occasion "d'octobre rose" nous devrions participer à une manifestation organisée avec d'autres associations du village, à la demande de l'une d'entre elles.

Toutes les idées étant bonnes à prendre, nous sommes ouverts à vos suggestions d'animation. N'hésitez pas.

Le bureau.





## AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

**Avec la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps notre activité chasse va se mettre en sommeil jusqu'au mois de septembre. Seules les battues aux sangliers sont encore autorisées au mois de mars.**

C'est l'heure de faire le bilan de la saison. Chaque chasseur est invité à remettre son carnet de prélèvement (petits gibiers, lièvres, bécasses), ainsi en comparant aux années passées, on peut mieux préparer la prochaine.

Pour la Fédération aussi c'est la période des bilans et de donner les informations sur les nouvelles règles à respecter et les changements dans la législation. Elle organise des réunions par secteur, ainsi la nôtre a eu lieu à Blanzac le jeudi 23 février.

- Lièvres : le comptage effectué par les gardes fédéraux montre une légère baisse sur le département,
- Cerfs : 200 bracelets avaient été attribués sur le département, ils n'ont pas été réalisés.
- Chevreuils : 8400 attribués (300 sur notre secteur), 97% de réalisés.
- Sangliers : 5700 attribués, de 67 à 80% réalisés selon les secteurs.
- Dégâts occasionnés par le

grand gibier : 488 dossiers déposés l'an passé pour un total d'indemnités de 570 432 euros et 446 ha endommagés.

Devant l'ampleur de ces frais en constante augmentation, la Fédération ne pourra plus suivre financièrement avec le système actuel. Il faut absolument faire une économie d'au moins 150 000 euros sur les 3 ans à venir. Pour cela deux choses sont envisagées :

- Tuer de plus en plus de sangliers,
- Mise en place d'une contribution territoriale. Celle-ci a été fixée à 10 cts l'hectare, qui pourra être majorée selon certains critères qui restent à définir. Pour notre AICA qui représente un territoire de 2600 ha, on voit déjà ce que cela va nous coûter.

Il va y avoir un renforcement de la formation des chasseurs et des consignes de sécurité. Certains d'entre nous ont fait un stage en février, d'autres vont y aller en mars. Les panneaux de signalisation lors des battues devront être plus nombreux et plus visibles.

Un centre de sauvegarde du petit gibier va être mis en place à la Fédération. Si après un fauchage ou un broyage vous trouvez un nid, appelez la Fédération pour qu'elle prenne les œufs en charge.

Enfin, pour en revenir à notre niveau communal, nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 avril à la salle municipale pour notre repas de printemps et le samedi 26 août pour notre repas de début de saison.

Notre assemblée générale devrait se tenir le dimanche 11 juin à 9h00, sauf modification.

*Le bureau.*

**Samedi 22 avril 2023**  
12h30 à la salle municipale

### REPAS DE L'AICA

**Buffet de hors d'œuvres variés**

**Pâté de chevreuil et sanglier**

**Civet de chevreuil et pommes de terre**

**Grillade de chevreuil**

**Salade verte**

**Fromage**

**Salade de fruits et gâteau**

**Café - digestif**

**Vin rouge et rosé**

**Prix : adultes 18 euros et enfants de moins de 12 ans 6 euros**



## FÊT'ARTS



L'équipe de Fêt'ARTS

Ayant organisé deux « apéro concerts » (le 28 janvier et le 18 mars) nous avons présenté en janvier, "Les Pist'Alu" et en mars "Les Mathildes". Nous étions ravis d'accueillir tant de spectateurs enthousiastes (jeunes et moins jeunes) et de les voir s'amuser pendant ces soirées conviviales de musique, et de danse. Nous avons vendu presque toutes les assiettes apéros et tellement de crêpes qu'il ne restait plus de pâte ! Comme ces soirées semblent plaire aux Haimpsois, en automne nous

annoncerons notre « nouvelle saison » d'apéro concerts. Un très grand merci à tous nos bénévoles. Sans eux, ces événements ne seraient pas possibles.

N'oubliez pas que nos soirées musicales « Musica Haimps » auront lieu le 21 et le 22 juillet (à la Place de l'Église.) Nous avons le grand plaisir de vous présenter, le 21, une soirée de jazz avec chanteuse magnifique de retro jazz swing, Nena Valverde qui sera accompagnée par son groupe.



Le 22, pour notre concert « musique du monde » nous sommes également heureux de vous présenter l'incroyable Ceiba, chanteuse et percussionniste, qui sera accompagnée par ses quatre musiciens. Deux soirées qui feront danser vos pieds et qui feront chanter vos cœurs. Il y aura une buvette et saucisse-frites sur place. Venez nombreux ! 12 euros la soirée (gratuit pour les moins 12 ans)

*Le bureau.*



## LA ROSE DES VENTS

Notre prochain repas aura lieu courant mai, mais nous déciderons de la date lors de notre prochaine réunion qui aura lieu le 5 avril.

*Le bureau.*



## APE HAIMPS-SONNAC

Derniers évènements en date pour l'APE :

### La journée de Noël

Passage du Père Noël dans les classes pour la distribution des cadeaux, cette année l'APE a innové avec des jeux de société. Le soir nous nous sommes tous retrouvés au marché de Noël organisé par les maîtresses à la salle des fêtes de Haimps, un superbe moment de convivialité clôturé par les chants des enfants.



### Le 18 février

Nous avons eu le plaisir de nous associer à Monsieur COUDURIER pour une soirée chants à Haimps, il a gracieusement fait don de tous les bénéfices à l'APE, merci à lui !



### Le 24 février

A eu lieu la journée du carnaval, nous avons eu le plaisir de pouvoir réunir de nouveau les deux écoles à Sonnac, l'APE a offert un spectacle de magie puis la journée s'est poursuivie avec un défilé dans le village de Sonnac, des activités organisées par les maîtresses et enfin un goûter crêpes qui ont été confectionnées par les parents.



### Prochains rendez-vous

Le 29 avril après-midi à Haimps avec notre concours de palet et le 17 juin toujours à Haimps pour notre marche nocturne.

Nous comptons sur vous !

*Le bureau.*

## AU FIL DU BRIOU



### Théâtre

#### Deux représentations au programme :

Salle municipale de Haimps, samedi 29 avril à 20h30

Salle des fêtes de Beauvais sur Matha, samedi 13 mai à 20h30

Ce spectacle théâtral s'intitulera "Qui avec Qui". Tout un programme, des personnes qui se rencontrent avec une idée, trouver un compagnon, une compagne, un (e) partenaire, mais rien ne sera facile. Il y aura donc des situations étonnantes, des personnages singuliers, voire par moment un peu « borderline ».

Deux belles soirées théâtrales en perspective comme Au fil du Briou a su le faire depuis 14 ans.

### Mémoire vivante

#### L'exode de 1940

Nous avons publié la première partie d'un récit de l'exode vécu par une jeune enfant originaire de la Meuse réfugiée à Fresneau, Madame Jeanine Martin. Des membres de l'association ont rédigé ce texte à partir d'une interview réalisée il y a quelques années.

Ce récit sera publié en plusieurs parties :

1<sup>ère</sup> partie : Le départ (avril 2023)

2<sup>ème</sup> partie : Le voyage, l'arrivée à Fresneau (juillet 2023)

3<sup>ème</sup> partie : Le retour dans la Meuse « le passage de la ligne de démarcation, l'arrivée au village » (octobre 2023).

Des exemplaires de ce récit sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Haimps à la mairie.

### Club de lecture

Nous sommes actuellement 8 personnes à participer à ce club. Notre prochaine réunion est programmée le jeudi 13 avril.

Nous parlerons du livre La vie en relief écrit par Philippe Delerm.

### Assemblée générale ordinaire

Notre assemblée générale s'est réunie le 26 janvier 2023. Nous avons présenté le bilan de l'année écoulée, et nous avons proposé des activités qui pourraient être réalisées en 2023, théâtre (représentations, et stage éventuel), Octobre Rose en collaboration avec d'autres associations, le club de lecture, l'activité mémoire vivante avec notamment la publication du récit de Madame Jeanine Martin réfugiée à Fresneau en 1940.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées sur notre association, je suis à votre disposition pour vous renseigner.

Mon numéro de téléphone est le 06 20 69 68 60.

*Le président, JY Porcheron*

#### Extrait du 1<sup>er</sup> épisode de l'histoire de Jeanine

« On est parti le 13 mai à 3 h du matin. On était prévenu la veille qu'il faudrait que l'on parte. Le maire d'Iré-le-Sec (département de la Meuse) avait reçu l'ordre d'évacuation et, à 3h du matin, il a sonné la cloche. On avait tout préparé la veille sur les chariots, les chevaux, tout était prêt. Quand on a entendu la cloche sonner, on est parti, j'avais 11 ans et demi. »



## TOUS AU SPORT



Tous au Sport continue son ascension avec de nouvelles adhésions qui arrivent chaque semaine. C'est un véritable plaisir de pouvoir répondre à un besoin sportif, avec des propositions d'activités qui n'existent pas ailleurs et à des tarifs les plus bas possible pour pallier la crise financière actuelle. C'est pour cette raison, qu'après un premier bilan de mi-saison avec les adhérents, l'équipe de l'association a décidé de tester une nouvelle activité, le Trampoline Fitness.

### Du trampoline combiné avec du Fitness ?

Le mini trampoline peut être pratiqué par tout le monde, peu

importe son âge et son niveau sportif. Cet accessoire permet une pratique du Fitness **sans douleur pour les articulations**, car il n'y a **aucun impact**. En effet, le trampoline peut être utile dans un contexte de rééducation où le pratiquant peut développer petit à petit et efficacement sa motricité, son équilibre et la coordination de ses mouvements.

Les bienfaits sont multiples, avec une amélioration de la posture, un travail cardiaque augmenté et une meilleure circulation sanguine. Cette activité verra donc le jour au mois de septembre, et peut-être du Trampoline Kids le mercredi, nous y réfléchissons encore.

Un évènement majeur arrivera au mois de juin, c'est **Haimps'Olympic**, une grande journée, entièrement gratuite pour les participants, où des équipes s'affrontent au travers des épreuves en solo, en duo ou en famille, mais tou-

jours très drôles. Le programme de cette journée sera défini prochainement, mais la date est déjà fixée au **Dimanche 18 juin 2023 de 10h à 17h** à la salle des fêtes de Haimps. Cette première édition lancée par notre association sera l'occasion pour tous nos adhérents mais également leurs familles, amis, et toutes les personnes souhaitant venir s'amuser de participer à un évènement sportif d'ampleur. Le midi, chacun ramènera son pique-nique, et nous déjeunerons tous ensemble, sous un beau soleil, nous l'espérons.

Voici quelques petites nouvelles de notre association. Si vous avez des questions, des propositions, n'hésitez pas à nous écrire à [tousausport17160@gmail.com](mailto:tousausport17160@gmail.com), sinon vous pouvez contacter directement notre animateur diplômé et bénévole Kevin au 06.17.91.63.05.

*Le bureau.*

## RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2022

L'An deux mil vingt-deux, le 13 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de **Thierry GOUJEAUD, Maire.**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022**

### Présents :

Mr BEZIAUD Pascal, Mr COMTE Christophe, Mr DERAZE Frédéric, Mme FOUCHET Odile, Mme GABEAUD Jennifer, Mme GODIN Fabienne, Mme GOGUET Aurélie, Mr GOUJEAUD Thierry, Mme MARCHAL Géraldine, Mr RULLAND Alain.

### Excusés :

Mme ROUSSELLE Océane.

### Pouvoirs :

Mme ROUSSELLE Océane donne pouvoir à Mr GOUJEAUD Thierry.

### Secrétaire de séance :

Mme Odile FOUCHET.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur Joël MAZIERE, agent coordinateur DECI de la RESE, est venu présenter le projet du Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie qui a reçu un avis de conformité au règlement départemental de DECI par le SDIS 17.

### ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

Après lecture du procès verbal de la réunion de Conseil du 21 novembre 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### DROIT DE PRÉEMPTION

Aucune déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption n'étant parvenue, ce point est retiré de l'ordre du jour.

### POSTE DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après renseignements pris auprès du centre de gestion, Madame BAGNAS ne pourrait pas exercer les fonctions de secrétaire si elle était titularisée en tant qu'adjoint administratif.

En effet, pour qu'elle puisse occuper ce poste en tant que titulaire, il faudrait qu'elle soit adjoint administratif de 2ème classe, grade accessible soit par concours, soit par avancement de grade.

Toutefois, elle peut occuper ce poste en tant que contractuelle au grade d'adjoint administratif de 2ème classe.

### ARRÊTÉ DE MISE EN DISPONIBILITÉ D'OFFICE POUR RAISON DE SANTÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans l'attente de l'avis du conseil médical formation restreinte, il prendra un arrêté au 20/01/2023, plaçant Mme GIRAUD-BIJOU Hélène en disponibilité d'office, à titre conservatoire, sans traitement.

### DÉCISION MODIFICATIVE POUR AUGMENTATION DES CHARGES DE PERSONNEL

Suite à une estimation sous-évaluée, et afin de procéder au paiement des paies du mois de décembre, Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
615231(011) - Voiries	-1 400,00		
6451(012) - Cotisations URSSAF	1 400,00		
	0,00		

Le Conseil a l'unanimité accepté la décision modificative n° 0.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil que la situation de l'éclairage public n'est toujours pas réglée. L'éclairage public de la rue de la Ferronnerie et des rues basses de Fresneau n'est toujours pas aux nouveaux horaires. Pour les rues de Haimps, cela vient de l'horloge du poste du chemin de La Garenne qui est vétuste. Un devis pour la remplacer par une horloge astronomique nous a été adressé.

Avant de nous prononcer, un rendez-vous sera pris avec Mr Guillaume DEGROOTE, nouveau chargé d'affaire Eclairage public au SDEER, pour faire le point sur ce dossier.



## DÉPOSE DE LA FIBRE CHEMIN DES LICHÈRES

Après plusieurs rappels auprès du SDEER, d'Orange et d'Eiffage, la fibre a été déposée fin de semaine 49 et les poteaux devraient être enlevés semaine 51.

## EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DE LA MAISON BRÛLÉE

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à l'entretien téléphonique qu'il a eu avec le Directeur du SDEER à propos du devis complémentaire reçu en mairie, il lui a demandé de nous faire une réponse écrite mais à ce jour nous n'avons toujours rien reçu.

Une demande de rendez-vous sera faite auprès du Président du syndicat.

## SCHÉMA DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Suite à la présentation faite par Monsieur MAZIERE en début de réunion, de nombreuses questions n'ont pas encore de réponse mais si nous voulons que les travaux puissent débuter en 2023, la demande de DETR doit être déposée avant le 15 janvier.

Le Conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département pour ce dossier en y incluant une estimation de tous les frais annexes.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES BOURGS DE HAIMPS ET DE FRESNEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil que la consultation close le 12 décembre à 18h00 a donné les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes remises dans les boîtes aux lettres : 234.  
POUR : 180 • CONTRE : 47 • NSPP : 7  
Monsieur le Maire donne ensuite lecture de l'additif joint de Mr Jean EGRETEAU et la note liminaire de



Mr Jean-Yves PORCHERON. Compte-tenu de tous les éléments en sa possession, le Conseil municipal, par 10 voix POUR et 1 voix CONTRE, décide de donner un avis favorable à la mise en place de l'assainissement collectif dans les bourgs de Haimps et de Fresneau.

## ANTENNE EN CHANTE COIX

Pour faire suite à la dernière réunion de Conseil, Monsieur le Maire a reçu Mr Jérôme PERROCHEAU, chargé de la gestion relations bailleurs chez ACT France. Ce dernier a expliqué qu'Orange doit investir énormément d'argent dans le développement de la 5G et de la 6G et qu'ils doivent donc avoir une vue à long terme. L'objectif est donc de sécuriser l'emplacement. Par contre, pour la commune, en cas de renouvellement du bail, elle ne percevrait plus de redevance.

Le Conseil décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à la proposition d'ACT France.

## BILAN DES PLANTATIONS

Madame Odile FOUCHET fait le bilan de la journée citoyenne du 26 novembre qui avait pour objet la plantation d'un verger communal et d'une haie. Cette matinée s'est très bien déroulée, en présence d'une vingtaine de bénévoles qui ont été particulièrement efficaces. A midi, un petit repas avait été organisé pour assurer le côté convivial de la manifestation.

## BILAN FÊTE DE NOËL

Les organisatrices de cet après-midi festif qui a eu lieu le 11 décembre en font le bilan. Malheureusement la situation sanitaire a fait qu'il y a eu un peu moins d'enfants que prévu mais ce moment festif a été apprécié de tous.

Un ramassage des enfants avait été organisé à l'aide d'un tracteur et d'une remorque dans laquelle se trouvait le Père Noël. Les plus jeunes ont pu assister à un spectacle dans la salle des fêtes pendant que les ados ont été voir un film au cinéma de Matha. A 16h30 tous se sont retrouvés pour un goûter et la remise de surprises par le Père Noël.

## BILAN DE L'APRÈS-MIDI DÉCO DE NOËL

Mmes Géraldine MARCHAL et Fabienne GODIN font le bilan de l'après-midi déco organisé par la commune. Il y a eu un peu moins de monde qu'à celui du mois d'octobre mais les enfants présents ont apprécié ce moment. Ils ont confectionné des décorations de Noël pour eux et pour faire le sapin de la salle des fêtes. L'après-midi s'est conclu par un goûter.

## PRÉSENTATION DES ÉCHOS DU PAYS DE JANVIER 2023

Mme Odile FOUCHET présente au Conseil le sommaire du prochain numéro du bulletin d'informations.

**FIN DE SÉANCE : 23H**

## RÉUNION DU 16 JANVIER 2023

**L'An deux mil vingt-trois, le 16 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 janvier 2023**

**Présents :**

Mr Christophe COMTE,  
Mr Frédéric DERAZE,  
Mme Odile FOUCHET,  
Mme Jennifer GABEAUD,  
Mme Fabienne GODIN,  
Mme Aurélie GOGUET,  
Mr Thierry GOUJEAUD,  
Mme Géraldine MARCHAL,  
Mme Océane ROUSSELLE.

**Excusés :**

Mrs Pascal BEZIAUD  
et Alain RULLAND.

**Secrétaire de séance :**

Mme Jennifer GABEAUD.

**APROBATION DU PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 13 décembre 2022, ce dernier est adopté à l'unanimité.

**DROIT DE PRÉEMPTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues trois déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Un immeuble situé impasse du Cordonnier
- Un immeuble situé rue du Petit Echo
- Une maison d'habitation située rue de la Ferronnerie

Le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

**GESTION DE CRISE EN CAS DE DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE PROGRAMMÉ**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Préfecture nous a adressé des mesures de préparation et de gestion de crise en cas de délestage électrique programmé.

Ce dernier interviendrait si la consommation d'électricité devenait supérieure à la production. Des coupures temporaires, maîtrisées et localisées pourraient être mises en place.





## FIXATION DES DIVERS TARIFS POUR L'ANNÉE 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité adopte les tarifs suivants pour l'année 2023 :

### Adhésion bibliothèque

6 euros pour les habitants de la commune, 11 euros pour les extérieurs.

### Location salle des fêtes

**Petite salle** : 45 euros pour les habitants de la commune

80 euros pour les extérieurs

**Grande salle** : 105 euros pour les habitants de la commune

250 euros pour les extérieurs

**Caution** : 500 euros

**Matériels** : 0,45 euro la table

0,15 euro la chaise

0,30 euro le couvert

### Prix des concessions au cimetière

Concession en pleine terre :

12 euros le m<sup>2</sup>

Espace cinéraire :

700 euros la case



Dispersion au jardin du souvenir :  
50 euros

### ADHÉSION FONDATION DU PATRIMOINE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité décide du renouvellement de l'adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine pour une somme de 55 euros.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, avec ses deux adjointes, Mr Guillaume DEGROOTE, char-

gé d'affaires éclairage public au SDEER.

En ce qui concerne l'extinction des lumières, il a demandé à Eiffage de repasser pour la partie Est de Haimps et la partie Ouest de Fresneau. Ils ont pu régler le problème sur Fresneau en posant une horloge temporaire mais pour Haimps, ils ne peuvent pas modifier l'horloge mécanique.

Pour ce qui est des horloges, nous en avons sept sur la commune et seule celle de La Bonne Année est astronomique smartphone. Le devis pour que les six



autres soient changées s'élève à 1 101,34 euros (reste à charge pour la commune).

D'autre part, Mr DEGROOTE nous a précisé que les deux heures d'éclairage en moins nous permettrons probablement de compenser l'augmentation annuelle de l'énergie. Si nous voulons faire des économies conséquentes, il nous conseille de passer en lampes LED. Le devis pour remplacer 146 lampes s'élève à 5 969,68 euros (reste à charge pour la commune). Le remplacement pourrait avoir lieu dans les trois années à venir et le paiement peut se faire en cinq fois sans frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

## **ÉTUDE AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA GARE**

Comme chacun a pu le constater, Monsieur le Maire confirme que l'étude a débuté avec la pose de quatre points de contrôle qui comptabilisent le nombre de passages et la vitesse route de la Gare et aux abords de l'école.

## **ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À L'ALIÉNATION D'UNE VOIE COMMUNALE**

À la suite d'un courrier reçu de la notaire de Matha, une demande de renseignements a été adressée à la Préfecture et au service juridique de l'AMF. Nous restons dans l'attente de leurs réponses.

## **FERME ÉOLIENNE DU BRIOU : VISITE DU CHANTIER POUR L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que cette visite aura lieu le jeudi 2 février dans l'après-mi-



di avec présentation du chantier, ateliers jeux, goûter, etc. Il invite les conseillers disponibles ce jour-là à y participer.

## **EFFACEMENT DES RÉSEAUX : 3<sup>ÈME</sup> TRANCHE**

Le courrier reçu du SDEER a été transmis à chaque conseiller avant la réunion. La réponse ne nous semblant pas satisfaisante, Monsieur le Maire propose au Conseil de contacter les autres communes ayant un problème similaire avec le syndicat pour mener une action commune.

## **BILAN DE LA CÉRÉMONIE DES VOEUX**

Madame Odile FOUCHET fait le bilan de la cérémonie qui a eu lieu le 6 janvier en présence d'une centaine de personnes. Il semblerait que la formule ait plu et elle pourrait donc être reconduite

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Invitation de Boussac**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commune de

Boussac, dans l'Aveyron, nous invite officiellement à leur rendre visite le week-end de la Pentecôte, soit les 27-28 et 29 mai.

Une réunion publique sera organisée afin de solliciter la population pour participer à ce voyage.

### **Coupe des peupliers**

Nous avons été prévenus la veille pour le lendemain de l'arrivée du forestier. Nous avons essayé d'en informer tous les propriétaires riverains et nous avons demandé qu'un soin particulier soit réservé aux récoltes jouxtant le chemin.

### **Gobelets personnalisés**

Suite à notre demande, nous avons reçu un devis pour 300 gobelets avec le logo de la commune. Ce dernier s'élève à 236 euros.

**FIN DE SÉANCE : 21H30**



**L'An deux mil vingt-trois, le 20 février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 février 2023**

#### **Présents :**

Mr BEZIAUD Pascal,  
Mr DERAZE Frédéric,  
Mme FOUCHET Odile,  
Mme GABEAUD Jennifer,  
Mme GODIN Fabienne,  
Mr GOUJEAUD Thierry,  
Mme MARCHAL Géraldine,  
Mme ROUSSELLE Océane,  
Mr RULLAND Alain.

#### **Excusés :**

Mr COMTE Christophe,  
Mme GOGUET Aurélie.

#### **Pouvoir :**

Mme GOGUET Aurélie  
à Mme MARCHAL Géraldine.

#### **Secrétaire de séance :**

Mme ROUSSELLE Océane.

### **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

Après lecture du procès-verbal du 16 janvier 2023 deux modifications sont apportées :

- L'adoption du PV était celui du 13 décembre 2022 et non du 21 novembre 2022
- Le point numéro 10 concerne un sujet abordé au cours du conseil du 13 décembre 2022

Une fois ces modifications notées, le PV de la réunion du 16 janvier est adopté à l'unanimité

### **DROIT DE PRÉEMPTION**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'ont été reçues deux déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption pour lesquelles nous devons nous prononcer :

- Deux parcelles (jardins) D 0768 et D 0769 situées rue du Moulin
- Une maison d'habitation située chemin des Lichères

Madame Jennifer GABEAUD n'ayant pris part ni à la discussion, ni au vote, le Conseil, à l'unanimité décide de ne pas préempter ces biens.

### **CONVENTION 2023 AVEC LA SPA**

En application de l'article L.211-24 du Code Rural, chaque commune a obligation de disposer des services d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens errants ou en état de divagation.

Monsieur le Maire propose de confier à la SPA de Saintes cette mission. Le coût de la formule « Tout compris » (déplacement de la SPA pour venir récupérer l'animal capturé + prise en charge de l'animal en fourrière) s'élève à 0,60 euro par habitant soit 278,40 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

### **ADHÉSION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CDG17**

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous sommes invités à délibérer sur la mise en place d'une convention-cadre d'adhésion au service de remplacement.

Dans un objectif de simplification de la gestion administrative du recours au service de remplacement, il est proposé désormais de passer une convention-cadre définissant les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents contractuels du service de remplacement entre la commune et le centre de gestion.

Le coût pour la commune serait le remboursement au centre de gestion de la rémunération brute de l'agent + 5% de cette somme pour frais de gestion. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité est favorable à la convention-cadre et l'autorise à la signer.

### **OFFRE MIGRATOIRE SITE WEB**

Soluris nous a fait savoir que la solution Guppy sur laquelle s'appuie notre site internet arrive aujourd'hui en fin de maintenance. Face à l'obsolescence technique de Guppy et à la recrudescence des risques de cybersécurité, cette solution va être interrompue. Les sites Guppy seront donc désactivés

au plus tard le 30 juin 2023. Soluris nous propose de nous appuyer sur la solution WordPress, plus complète et plus sûre.

Cette migration se ferait avec un contrat de 3 ans pour une somme de 250 €, intégrant une formation à la mise à jour des contenus du site.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après avis favorable de la commission communication réunie le 8 février 2023, le Conseil à l'unanimité, accepte la migration et autorise le Maire à signer le bon de commande à Soluris.

## **INFORMATION ÉLU DE LA GENDARMERIE**

Monsieur le Maire donne lecture des chiffres communiqués par la gendarmerie de Matha sur la sécurité routière, les interventions, la délinquance, la prévention et la présence des gendarmes sur notre commune pour les années 2021 et 2022.

## **EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION EN FAVEUR DES LOCAUX MEUBLÉS**

Pour rappel, le Conseil municipal a pris en 2022 une délibération concernant l'exonération de la taxe d'habitation en faveur des locaux meublés à titre de gîte rural, des locaux classés meublés de tourisme ou des chambres d'hôtes.

Cette délibération ne se reconduisant pas tacitement, nous devons la reprendre tous les ans avant le mois d'octobre si nous voulons qu'elle soit reconduite.

Monsieur le Maire propose donc de prendre cette délibération applicable pour l'année 2023 ce que le Conseil accepte à l'unanimité.



## **ADHÉSION À L'ASSOCIATION LES MAIRES POUR LA PLANÈTE**

Monsieur le Maire propose de renouveler notre adhésion à l'association Les maires pour la planète qui s'élève à 25 € pour les communes de moins de 1500 habitants et de désigner Madame Odile FOUCHET comme représentante.

Le Conseil à l'unanimité accepte le renouvellement de l'adhésion.

## **ADHÉSION À L'ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS**

Monsieur le Maire propose de renouveler notre adhésion à l'association « Le souvenir français » en devenant membre bienfaiteur pour la somme de 50 euros.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

## **COURRIER DU DASEN**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'après avoir été convoqués, comme toutes les communes du secteur de Matha, par Madame DUPINAY, inspectrice

de circonscription, nous avons reçu un courrier du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) nous informant que la prévision des effectifs pour la rentrée scolaire 2023 (72) place notre RPI dans le champ d'étude d'un potentiel retrait d'emploi (une fermeture de classe).

Pour donner suite à la réception de ce courrier, une réunion a été organisée avec le président du SIVOS et les deux directrices au cours de laquelle nous avons affiné les chiffres pour la rentrée prochaine, évoqué les prévisions futures, pris contact avec le député, la sénatrice et notre conseiller départemental.

Monsieur le Maire donne ensuite lecture de la réponse qui a été faite au DASEN.

Compte-tenu de tous ces éléments nous espérons pouvoir maintenir les quatre classes de notre RPI et le Conseil, à l'unanimité, soutient cette position.



## **DÉLIBÉRATION FIXANT LES PARTICIPATIONS PRÉVISIONNELLES AU SIVOS**

Afin de verser au SIVOS notre participation du 1<sup>er</sup> trimestre, la trésorerie nous demande de prendre une délibération allant dans ce sens.

Monsieur le Maire propose donc de l'autoriser à verser 15 000 euros représentant la part à payer par la commune.

Le Conseil à l'unanimité accepte.

## **VISITE DU PARC ÉOLIEN AVEC LES ÉCOLIERS DE HAIMPS**

Le jeudi 2 février, à l'invitation de la société Energie Team, les écoliers de Haimps ont été visiter le parc de la Ferme éolienne du Briou. Les six conseillers municipaux qui ont encadré cette sortie en font le compte rendu. Il en ressort, de l'avis de tous, que cette après-midi a été très instructive pour les enfants et les adultes.

Pour des raisons administratives l'éolienne E3 va démarrer le 24 ou le 27 février. La mise en service de l'ensemble du parc sera effectuée fin mars - début avril.

## **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AVEC ACT FRANCE**

À la suite de notre refus de céder le foncier du pylône en Chante Coix à la société ACT France, cette dernière nous propose d'actualiser juridiquement le changement de propriétaire de l'infrastructure via une nouvelle convention. Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir pris connaissance, le Conseil à l'unanimité accepte la convention et l'autorise à la signer.

## **OPÉRATION EVA**

Par suite de la coupe des peupliers au Canneau, et compte tenu de l'état du chemin après



le passage de l'entreprise Dolhagaray, Monsieur Alain RULLLAND a rencontré l'entreprise MARTIN pour avoir un devis pour le broyage des branches sur place. Nous savons déjà que le coût des réparations devrait correspondre au prix de vente des arbres.

Le Conseil autorise le Maire à signer le devis pour la remise en état du chemin.

## **AMÉNAGEMENT ROUTE DE LA GARE**

La convention avec le département a été signée début février. Mme FAYS de la DI viendra lundi 27 février à 14h pour présenter les résultats de l'opération compte et voir où il serait judicieux de mettre en place des aménagements provisoires.

## **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Pour faire suite à l'entretien que nous avons eu avec Mr DE-GROOTE lors de sa visite à la mairie, nous lui avons signalé que la rue de la Ferronnerie est toujours allumée jusqu'à 23h30. Il nous a confirmé que les devis signés ont bien été reçus pour le changement de toutes les horloges mais que la commande n'a pas encore été passée. Il doit faire le nécessaire dans les meilleurs délais. En ce qui concerne la troisième

tranche de l'effacement des réseaux, la question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de bureau du SDEER qui aura lieu début mars puisque le président est encore hospitalisé et qu'en dehors du directeur, aucun membre du bureau n'est habilité à nous répondre.

## **QUESTIONS DIVERSES LETTRE RECOMMANDÉE DE MR FABRICE BOUDEAU**

Nous avons reçu une mise en cause le 20/01/2023 de Mr Fabrice BOUDEAU prétendant que son portail a été endommagé lors d'un passage pour l'entretien des rues en avril 2022. Le devis des réparations s'élève à 1 761,60 euros. Le courrier a été adressé au service juridique de Groupama.

## **OFFRE TARIFAIRE ORANGE**

Nous avons été informés qu'à partir du 1er avril 2023 le tarif mensuel de notre abonnement passera de 25,60 euros HT à 28,10 euros HT.

## **VOYAGE À BOUSSAC**

Par suite du renouvellement de l'invitation du Maire de Boussac pour leur rendre visite le week-end de la Pentecôte, une réunion d'information sera organisée le vendredi 24 février à 18h30.

**FIN DE SÉANCE : 23H10**

## Journal de bord d'un inconnu de 1924 à 1944

**Avertissement :** En fouillant dans les archives de la commune, il arrive que l'on tombe sur des documents dont on ne connaît ni l'origine ni l'auteur. C'est le cas de celui qui vous est proposé ci-dessous.

**Le contexte :** cette période d'une vingtaine d'années fut historiquement très mouvementée : la crise économique, la guerre d'Espagne puis la deuxième guerre mondiale. Néanmoins, les répercussions de ces événements sur la vie haimpsoise n'émergent que par-ci, par-là, au milieu des petits faits de la vie quotidienne et des préoccupations locales des habitants de l'époque.

**Avril 1924** – Mort de Hippolyte Charrier de la Moreau, maire depuis 34 ans. Remplacé par Georges Chabanne.

**1929** – L'électricité arrive. Au début, on ne l'installe que dans le séjour et la chambre ; par la suite les extensions seront faites par des installateurs de métier ou des bricoleurs tels Paul Pougnaud.

**26/06/1929** – Edouard Candé, président de la Société de battages de Haimps meurt le jour de l'arrivée de la nouvelle batteuse.

**1934** – Une grande tempête abat des centaines d'arbres sur la commune. Au Logis de Fresneau, Etienne Clais fait installer une scierie qui travaillera plus d'un an dans son pré.

**1935** – Une compagnie de tirailleurs sénégalais en manœuvre bivouaque sur la place de Fresneau. Peu de gens avaient vu des noirs auparavant. La même année, on porte des bouteilles de vin à une colonne qui passe sur la route d'Angoulême.

**1936** – Des cris « au feu » retentissent dans la nuit à Fresneau. C'est le garage et la voiture du maire Gaston Boisson qui brûlent. Des seaux à la main, à partir des puits avoisinants les voisins l'éteignent.

**1936-37** – Après plus de trente ans sans maison neuve, il s'en construit enfin une. Pas par un maçon, mais par Théophile Peronneau qui, après avoir creusé son puits dans la cave, façonnera et assemblera lui-même des centaines d'agglomérés.

**1939** – Des camions passent collecter des vivres et vêtements pour les réfugiés espagnols.

**Août 1939** – Pendant les battages arrivent les premiers fascicules de mobilisation. Gilbert Ithier, qui chaque jour partait travailler chez Joubert à Matha avec sa musette et deux litres sur le dos, quitte sa femme Gabrielle qui se précipite chez le maire pour savoir comment toucher son allocation. Trop tôt car, fêtant son départ au National, il avait loupé son train !

**Mai 1940** – Les réfugiés de la Meuse (Iré-le-Sec et les environs de Montmédy) arrivent chez nous. La solidarité se manifeste pour les loger dans des vieilles maisons abandonnées quelquesfois depuis longtemps ; les nourrir et leur donner du travail. La plupart partiront en fin d'année, quelques-uns après-guerre.

**Juin 1940** – Les Allemands arrivent à Matha et s'installent au camp à côté de l'école. Quelques semaines plus tard, une compagnie

s'installe dans notre commune en réquisitionnant une dizaine de maisons. De leur côté nos soldats, dont deux sont morts, se trouvent éparpillés : une vingtaine, prisonniers en Allemagne, deux évadés, deux ou trois démobilisés en Suisse, au Maroc, en zone libre.

**1942** – La Feldgendarmerie allemande enquête sur Isaac Brung et sa femme Judith (ne seraient-ils pas juifs ?).

**1943** – Les jeunes de la classe 42 (Paul Auboin, Jean Comte, Camille Frouin et Jean Auserve) doivent partir au S.T.O. en Allemagne.

**Fin 1943** – Successivement, René Roby, Georges Cordon et Claude Gardrat disparaissent vers France libre, F.T.P. et F.F.I. pour fuir le S.T.O.

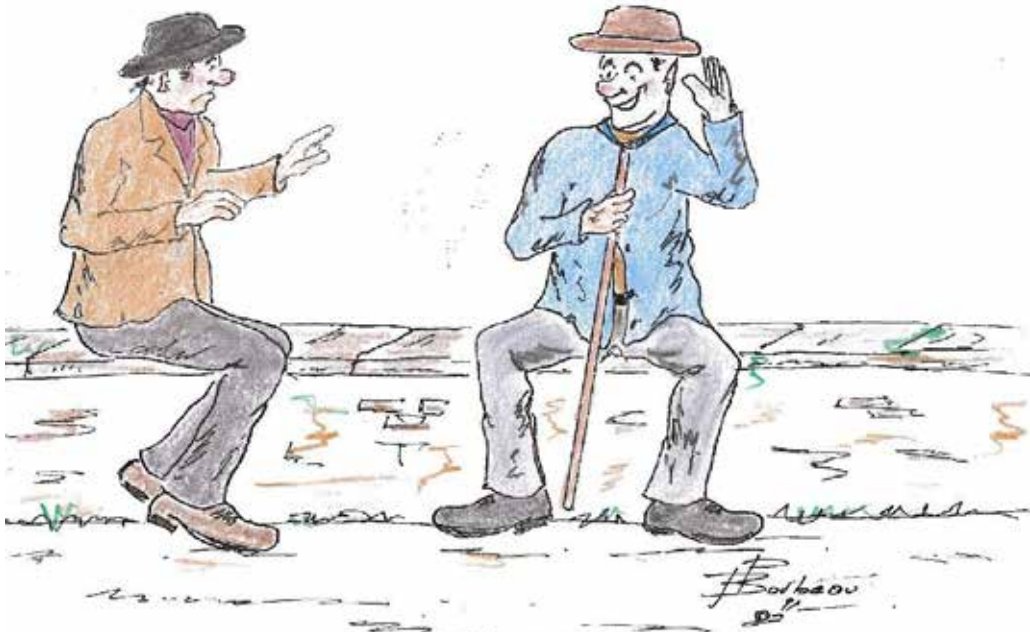
**1<sup>er</sup> semestre 1944** – Sont organisés, quelques réunions et transports clandestins de fusils récupérés et d'essence vers les maquis. Bombardements des bases de Cognac, de Fontenet et même du moulin à Vitet !

*Nota : Ce témoignage est un puzzle dont il manque de nombreuses pièces... Si vous souhaitez combler ces manques, allez emprunter à la bibliothèque un document passionnant intitulé « Petite Chronique d'HAIMPS à travers les siècles », écrit par Gaston EGRETEAU en 1995.*

# Le dessin de Philippe

I causant teurjhou de thieu  
redeusement qui bintout  
va v'ni !!!

I pouvant creire c'qui v'lant,  
nous asteur jhe créyons pû reun !!!



## VOS PHOTOS



Alainb Ruland



Colin Johnson



Odile Fouchet



Jany Goujeaud